

apti, mono- vel diphylli, foliis filiformibus teretibus, facie non sulcatis. Adultus bulbus longè plerumque aphyllus, vaginis instructus 2, quarum interiorè breviorè scapus floralis immediatè sequitur; quinquagenorum vix unus foliatus, folio unico, synanthio, vaginam unicam aphyllam excipiente, teretibusubulato, exsulco. Scapus univariarissimè biflorus. Perigonii laciniæ candidæ, oblongo-ellipticæ; exteriores obtusiusculæ, cuspidato-mucronatæ. Corona crocea, 1-1 $\frac{1}{2}$ mm. longa, 6-partita vel 6-fida, vel tripartita aut trifida, rarissimè annulatim subintegerrima. Filamenta petalina perigonii tubo usque ad medium tubum adnata, vel paulò ultra, parte liberâ 3 mm. longâ. Capsula ellipsoideo-subrotunda.

Narcissus serotinus *Læfl.* et *Linn.* — *Hermione serotina Haw.* — *Narcissus deficiens Herb. in Bot. Reg. XXXIII, tab. 22, fig. 1.*

Hab. per regionem omnem mediterraneam australiorem, ab Extremadurâ et Bæticâ usque ad Syriam, abque littore africano usque ad Corsicam. — Floret sept. et oct., quàm *N. elegans* mense integro præcocior.

M. Eug. Fournier, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

GLANES D'UN BOTANISTE, AVEC DES OBSERVATIONS SUR QUELQUES ESPÈCES
DU MIDI DE LA FRANCE, par **M. Henri LORET.**

PREMIÈRE PARTIE.

(Toulouse, 4 décembre 1858.)

L'homme pour qui la publicité a peu d'attrait serait heureux surtout de pouvoir écrire sans que le *moi* vînt jamais se placer sous sa plume; mais, s'il est puéril et malséant de parler continuellement de soi, il est des circonstances qui y autorisent et qui mettent sur ce point à l'abri de toute censure.

On m'a demandé souvent pourquoi, à une époque où tant de gens font part au public de leurs découvertes vraies ou imaginaires, j'ai publié si peu d'espèces nouvelles, après avoir parcouru, pendant nombre d'années, les plus riches contrées de la France. L'entraînement de l'exemple, il faut l'avouer, tend aujourd'hui à mettre une plume dans toutes les mains. Combien y a-t-il de botanistes qui ne se sentent un peu travaillés par le besoin de créer une espèce nouvelle et de publier un article quelconque? Personne, sans doute, ne serait hostile à la vulgarisation des sciences, si chacun, consultant ses forces, n'écrivait que ce qu'il a longtemps étudié et ce qu'il sait suffisamment; mais qui n'a vu avec peine des botanistes d'un jour se croire aptes à signaler et à décrire des plantes nouvelles pour eux seuls, ou même des hommes de savoir et d'expérience s'empresse de publier le catalogue d'un pays qu'ils n'avaient, pour ainsi dire, vu qu'en passant? L'épidémie dont je parle ne révèle-t-elle pas

un travail de décomposition plutôt qu'un véritable progrès, et n'est-il pas à craindre, si cela dure, que la science ne finisse par descendre à un niveau indigne d'elle? J'ai herborisé longtemps, pour ma part, sans soupçonner les plaies de la science et sans que cet exercice fût pour moi autre chose qu'une distraction propre à rétablir une santé profondément altérée par des études d'un autre ordre. Longtemps j'ai dû observer et recueillir les plantes sans demander à des livres nombreux les secrets de leur organisation, et le *Botanicon gallicum*, pendant plusieurs années, fut le seul compagnon de mes voyages. Depuis qu'il m'est possible d'étudier plus sérieusement, j'ai eu du bonheur à examiner de près, durant l'hiver, les espèces nombreuses que j'avais recueillies, et à faire, chaque été, dans les montagnes, des observations que l'étude rendait plus précises et plus fructueuses. Je conserve dans mon herbier quelques plantes que des botanistes renommés ont qualifiées, sans hésiter, d'espèces nouvelles; mais je tiens à les revoir vivantes avant de les publier, et à acquérir sur leur valeur d'intimes convictions. N'est-il pas à souhaiter plus que jamais qu'on se garde d'une précipitation qui tend à encombrer la botanique descriptive de noms sans objet et à surcharger la mémoire d'une nomenclature que Rousseau appelait un *savoir d'herboriste*?

Deux écoles bien tranchées, relativement à la délimitation des espèces, sont aujourd'hui en présence, et l'une et l'autre ont pour chefs des hommes d'un grand mérite. L'école nouvelle est représentée par les botanistes qu'on a appelés, dans un ouvrage connu, des *pulvérisateurs d'espèces*; l'autre a pour partisans de nombreux botanistes que les premiers désignent en leur décernant l'épithète peu gracieuse de *retardataires*. Je ne me dissimule point le peu d'importance de mon opinion sur ce sujet, mais je demande la permission de l'exposer en peu de mots, mû en cela par un vif désir de progrès et d'*entente cordiale* bien plutôt que par le sentiment d'une compétence que je suis loin de m'attribuer. La nouvelle école compte des adeptes qui gâtent malheureusement sa cause, et s'exposent à refroidir même ses anciens amis, en outrant un principe vrai et en créant beaucoup d'espèces douteuses, vaguement délimitées par des caractères souvent sans importance et trop sujets à varier. Pour peu que dure cette exagération, il est facile de prévoir un chaos inextricable, et, si le dictionnaire des synonymes de Steudel trouve plus tard un courageux éditeur, celui-ci sera aussi embarrassé, hélas! que s'il eût vécu sous Nemrod avec obligation de rendre compte des travaux de la tour de Babel.

D'un autre côté, l'ancienne école n'a-t-elle pas à se reprocher de répudier presque sans examen les espèces qu'elle traite d'imaginaires et qu'elle croit filles des naturalistes plutôt que de la nature? Quelques-uns de ses adeptes pourtant se décident parfois à chercher l'or caché dans ce qu'ils appellent le fumier d'Ennius; mais, moins habitués généralement que leurs adversaires à étudier la nature vivante, ils ne voient guère que les caractères saillants. Ils sont frappés par des ressemblances faciles à saisir, même en herbier, bien plus que par

un *facies* particulier, ou par d'autres différences même notables, mais que souvent la dessiccation fait en partie disparaître. Rebutés ainsi par une étude pénible, ils aiment mieux réunir ce qu'ils ne peuvent facilement distinguer, et ils s'empressent de proclamer une des conclusions émises par Linné à la fin des *Fundamenta botanica* : « *Quod vegetabilium numerus ad dimidio fere minorem redigi debeat.* »

Si, dans un congrès scientifique, chaque siège, comme dans notre ancienne chambre législative, indiquait les nuances d'opinion, je n'hésiterais point, je l'avoue, à prendre place au centre et entre les partisans outrés des deux systèmes dont je viens de parler. Je me croirais ainsi dans les conditions du progrès, car le progrès consiste à se rapprocher de la vérité, et je ne doute nullement que la vérité, en botanique comme en toute chose, ne se cache plus que jamais entre les opinions extrêmes. Même avec des sympathies pour la nouvelle école, un botaniste prudent, en voyant s'entasser chaque jour le nombre des synonymes, comprend qu'il est plus sage souvent de s'abstenir que de s'exposer à accroître le désordre en accroissant la synonymie. Je sais qu'en se pressant d'écrire on peut prévenir certains abus de confiance, mais un botaniste désintéressé et vraiment ami de la science doit se résigner, selon moi, à voir la couronne d'autrui injustement parée de quelques fleurons qui lui appartiennent, plutôt que de nuire lui-même à la science qu'il aime, par une précipitation qui lui a été si souvent funeste.

Ces réflexions disent assez pourquoi je n'ai signalé qu'un très petit nombre de plantes nouvelles. Je ne partage point l'opinion de ceux qui, en publiant un travail de la nature de celui-ci, se croiraient obligés de décrire quelques espèces nouvelles pour la science. Rien n'est plus facile que de trouver des différences qui semblent, à première vue, autoriser de pareilles créations, mais rien ne me semble plus nuisible que de violenter, en quelque sorte, la nature, pour l'obliger à se prêter à un désir qui n'est trop souvent qu'une puérile satisfaction d'amour-propre. Mon but principal ici est de mentionner les quelques plantes nouvelles pour la France que j'ai pu découvrir, et de signaler, comme intéressantes parfois pour la géographie botanique, des localités inconnues, pour des espèces qui en comptent une ou deux à peine dans nos Flores les plus récentes. Les espèces intéressantes que j'ai reçues sans nom ou sous des noms qui m'ont paru faux, seront également mentionnées et distinguées par un astérisque de celles bien plus nombreuses que j'ai recueillies moi-même. J'ai pris, depuis longtemps, tous les moyens propres à assurer la justesse de mes déterminations. Nous avons confronté, M. Timbal-Lagrave et moi, nos deux herbiers presque en entier, espèce par espèce, et le plaisir et l'utilité que nous y avons trouvés nous font concevoir le désir que les botanistes voisins les uns des autres fassent, dans l'intérêt de la science, une confrontation semblable. Dans l'état actuel de la botanique, on peut dire qu'il n'y a point d'herbier qui soit exempt d'erreurs, lorsque les plantes ont été nommées, d'après les descriptions,

par un homme isolé. M. Clos a eu la bonté de mettre également à ma disposition le riche herbier de la Faculté des sciences de Toulouse, et je me plais à reconnaître ici l'obligeance avec laquelle ces deux messieurs ont bien voulu m'aider de leurs bons avis.

J'attache peu de prix à ce travail, et s'il avait plus d'importance, je me permettrais de m'appliquer ce passage de l'avant-propos d'un ouvrage bien connu : « *Si quid in eis reperias quod emendandum censeas... homini parum firma valetudine utenti et cui non licet pro voluntate libros evolvere benignus indulgeas.* »

Thalictrum nutans Gren. *Fl. de Fr.* t. I, p. 7 (non Desf.). — Bord des prairies. Laruns (Basses-Pyrénées), 3 juillet 1855.

M. Grenier, à qui j'adressais sous ce nom, en 1856, des fragments de cette espèce, me répondit : « Je regarde à peu près comme certain que le *Thalictrum* que vous m'avez envoyé dans une lettre est effectivement le *Thalictrum nutans* Gren. (non Desf.); mais, pour affirmer, il faudrait connaître la racine, qui doit être dépourvue de stolons. » Or, quand je trouvai ce *Thalictrum*, j'en déracinai avec précaution plusieurs pieds, dans le désir de m'assurer de la présence ou de l'absence de stolons, et il me fut impossible d'en rencontrer vestige.

La plante d'Esquierry, rapportée par inadvertance sans doute (*Fl. de Fr.* t. I, p. 7) au *Thalictrum saxatile* DC., est également le *Thalictrum nutans* Gren. Je l'ai vue dans l'herbier de M. Timbal-Lagrave qui l'a recueillie à Esquierry, où elle abonde; or elle est conforme en tout au *Th. nutans* Gr. qui croît au Mont-d'Or, localité classique de cette espèce, et qui m'a été donné par M. Grenier lui-même (1).

MM. Grisebach et Schenk (*Observationes* 1851), croient devoir réunir la plante de M. Grenier au *Thalictrum silvaticum* Koch; mais Koch dit la racine de sa plante longuement stolonifère, « *radice... longe lateque repente facile dignoscitur,* » et l'absence de cet important caractère dans la plante de M. Grenier, sans mentionner les autres différences, suffit évidemment pour rendre inacceptable l'idée de ces messieurs. Si cette espèce, qui, de l'avis même aujourd'hui de M. Grenier, n'est point celle de Desfontaines, n'a pas encore reçu de nom, je crois devoir proposer de lui donner celui du savant botaniste qui l'a décrite (*loc. cit.*) sous le nom de *Th. nutans* Desf., et de l'appeler *Th. Grenieri*.

J'ai recueilli dans une haie, à Barcelonnette (Basses-Alpes), fin juillet 1851, un *Thalictrum* intéressant, remarquable surtout par des carpelles courtement

(1) C'est, sans doute, la désignation inexacte de localité de la *Flore de France* qui a induit en erreur les botanistes qui ont eu occasion de recueillir la plante d'Esquierry, notamment M. Zetterstedt qui, dans son *Catalogue des plantes des Pyrénées principales*, lui donne aussi le nom de *Thalictrum saxatile* DC.

ovales, réunis au nombre de 9 à 12 et jusqu'à 14 sur le même réceptacle. Les espèces les plus voisines, mais dont il est cependant très distinct, sont les *Th. Jacquinianum* Koch et *Th. expansum* Jord. Je le crois nouveau, mais, dans la crainte de rendre plus confus ce genre déjà si embrouillé, je me bornerai à le signaler aux botanistes qui auront occasion d'herboriser à Barcelonnette, ou à attendre qu'il me soit donné de le revoir moi-même vivant. S'il m'était réservé de lui imposer un nom, je lui donnerais volontiers celui de *Th. polycarpum* ou mieux *multiflorum* (1), qui me semblerait lui convenir parfaitement.

Anemone coronaria L. — Cannes, Grasse, Hyères, etc.

M. Harry, zélé botaniste du Luc (Var), a décrit, dans le *Catalogue* de son département, les *Anemone rosea*, *A. Mouansii*, *A. coronarioides* et *A. Ventreana*, dont il fait des espèces nouvelles aux dépens de l'*Anemone coronaria* de Linné. Le court signalement du *coronaria* lui suffit même pour discerner, à côté des espèces de sa création, le type linnéen. J'ai vu, en Provence et dans le Piémont, des champs entiers couverts d'*Anemone* remarquables par les diverses nuances de couleur et présentant toutes les formes attribuées par l'auteur à ses différentes espèces, et je crois devoir dire que j'ai cherché vainement alors des caractères spécifiques assez constants pour les séparer. Après avoir étudié depuis, avec les descriptions, toutes ces formes sur les échantillons mêmes de l'auteur, qui dessèche les plantes avec un tel soin qu'on croirait les voir vivantes, je dois avouer que je n'ai pu y trouver que les variations auxquelles l'*A. coronaria* L. est sujet. Ces variations, dans la patrie adoptive de ces plantes, sont aussi nombreuses en plein champ que dans le jardin d'un fleuriste, et j'avoue qu'elles m'ont toujours paru se fondre en une même espèce par des transitions à peine sensibles. Risso, dans sa *Flore de Nice*, décrit, à côté des *A. Regina* et *A. Bauhini*, espèces inextricables de sa façon, un *Anemone cyanea* que j'ai recueilli à Nice même, et qui, d'après la description, répond sans aucun doute à l'*Anemone coronarioides* de M. Harry. Il n'y a point de botaniste aujourd'hui qui n'admette, avec Linné et De Candolle, les droits sacrés de l'inventeur sur ses plantes; aussi, celui qui connaît comme moi l'extrême délicatesse de l'auteur du *Catalogue du Var*, ne saurait douter que la création de l'*Anemone cyanea* ne lui soit restée inconnue. Au

(1) On a bien peu suivi le sage conseil que Fénelon donnait à ses collègues de l'Académie, de recourir au latin de préférence pour la formation de nouveaux mots. M. Fries, il y a plus de dix ans, donnait le même avis aux botanistes, dans sa note si judicieuse sur les noms des plantes, note qui a été analysée dans la *Revue botanique* de M. Duchartre (1^{re} année, 1845-46, p. 19). Si l'on objecte que parfois l'euphonie du latin est plus que compensée par la facilité qu'offre le grec pour former les mots composés, on conviendra qu'il est indispensable de savoir faire un heureux choix et de se défier du dictionnaire, qui a été souvent un mauvais conseiller. J'ai remarqué que les vrais hellénistes s'adressent toujours aux racines les plus euphoniques, qui, par l'emploi fréquent qu'on en a fait, sont aussi les plus connues.

lieu d'imposer un nom nouveau à une plante qui en avait reçu un déjà, il se fût borné, puisqu'il voyait là une espèce différente du *coronaria*, à réhabiliter le nom peu connu donné antérieurement à la même plante par l'auteur piémontais.

(La suite à la prochaine séance.)

M. Goubert fait à la Société les communications suivantes :

SUR UN NOUVEL AGENT CHIMIQUE DISSOLVANT LA CELLULOSE,

par M. Émile GOUBERT.

Dans la séance du 27 décembre dernier, M. Péligot fit connaître à l'Académie des sciences le résultat de ses travaux sur la composition chimique des vers à soie. Déjà, en 1853, l'habile professeur du Conservatoire avait donné une analyse exacte de la feuille du Mûrier. Cette fois, il s'est occupé spécialement de l'insecte, dont la peau avait été considérée, en 1843, par M. Lassaigne, comme formée de chitine, aussi bien que les élytres de certains coléoptères et les tissus de la plupart des crustacés.

Guidé par les récents travaux de M. Berthelot, qui avait transformé la chitine en glycose, et persuadé d'ailleurs que l'on avait nommé chitine un simple mélange ou plutôt une combinaison de cellulose et de matière albuminoïde, M. Péligot voulut retrouver dans la peau du ver à soie la cellulose de la feuille du Mûrier.

Avec le concours expérimenté de notre savant confrère M. Decaisne, il était déjà parvenu à reconnaître les propriétés de la cellulose, quand il arriva définitivement à isoler ce principe immédiat au moyen d'un réactif dont le Bulletin de notre Société a parlé récemment (1), parce qu'il semble évidemment appelé à rendre un grand service à tous ceux qui s'occupent de l'étude des végétaux.

Il y a, en effet, un an que M. le docteur Éd. Schweizer (de Zurich) a fait connaître la propriété singulière et bien inattendue dont jouissent certains composés de cuivre et d'ammoniaque de dissoudre instantanément, sans altération, la cellulose, la soie et en général la fibre végétale. Le plus actif de ces dissolvants est celui que M. Schweizer avait nommé oxyde de cuprammonium ou oxyde de cuivre ammoniacal, et auquel il assignait la formule $2\text{AzH}_3, \text{CuO}$.

Comme la préparation de cette liqueur, au moyen de l'hyposulfate de cuivre basique et de l'ammoniaque concentrée, ne laisse pas que d'être difficile, longue et dispendieuse, M. Schweizer avait proposé lui-même un dissolvant aussi énergique, le sous-sulfate vert de cuivre, et, bien que notre Bulletin ne le mentionne pas, plus d'un botaniste avait déjà, dans ses travaux, eu recours à cet agent pour découvrir des phénomènes tout à fait nouveaux, puisque jusque-là on ne connaissait pas de réactif qui pût dissoudre la cellulose sans l'altérer.

(1) Voy. t. V, p. 373.